
Discours de la députation du conseil général, du tribunal de paix, du comité de surveillance et de la société populaire de Pont-la-Montagne, ci-devant Saint-Cloud, qui remercie la Convention et applaudit au zèle qui l'anime, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation du conseil général, du tribunal de paix, du comité de surveillance et de la société populaire de Pont-la-Montagne, ci-devant Saint-Cloud, qui remercie la Convention et applaudit au zèle qui l'anime, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 338-339; https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20458_t1_0338_0000_9

Fichier pdf généré le 23/01/2023

rissable, mais votre imperturbable vigilance déjouera toujours les manœuvres infernales.

Que ces hommes pervers soient tous livrés au glaive de la justice; qu'ils périssent comme tous les satellites! Pour vous, inébranlables à votre poste, ne le quittez que quand la patrie sera sauvée, que lorsque la foudre aura frappé tous les modernes et méprisables Catilina, et si pour vous seconder, il faut que le peuple français se lève, parlez; à votre voix des milliers de vengeurs marcheront, et ce jour sera le dernier de tous les conspirateurs et de tous les ennemis de la République! (1).

Le cⁿ EMFROY, pour la Sté popul. Citoyens législateurs,

La Société populaire de Montlhéry a frémi d'horreur en apprenant l'affreux complot qui vient d'être découvert.

Quoi! Lorsque les Comité de salut public et de sûreté générale agissoient avec la plus grande activité; lorsque tant de têtes coupables tombaient sous le glaive de la loi, des scélérats qui se disoient patriotes, au sein même de la Convention, osoient encore tenter cet horrible complot pour renverser la Liberté que vous avez établie sur des bases inébranlables! Qu'ils périssent ces monstres, et que la souveraineté du peuple et la dignité de la Représentation nationale soient enfin vengées!

Montagnards infatigables, la Société populaire de Montlhéry n'est qu'un point imperceptible dans la République, mais elle renouvelle le serment de soutenir vos glorieux travaux jusqu'à la mort. Encore une fois périssent tous les traîtres, et que les despotes coalisés qui les ont fait mouvoir, étonnés de votre énergie et de votre justice, se lassant de leurs noirs attentats contre les peuples, soient forcés de reconnaître l'unité et l'indivisibilité de la République française (2).

Le cⁿ DUTILLOY, pour le C. révolutionnaire.
Citoyens représentants,

Les républicains du Comité de surveillance de la commune de Montlhéry, ont été indignés en apprenant l'horrible complot que des scélérats avoient tramé pour renverser le superbe l'édifice que vous avez élevé par vos infatigables travaux.

Législateurs, ce Comité pénétré de reconnaissance de votre entier dévouement à la chose publique, vous conjure de rester au poste que la souveraineté du peuple vous a confié jusqu'à ce que tous les despotes coalisés soient anéantis, et que la tête de tous les conspirateurs ait fléchi sous le glaive de la loy.

Il vous jure de surveiller dans leur commune tous les intriguans, de vous défendre, d'être fidèle à leurs serments, et de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour maintenir la liberté, l'égalité et la République une et indivisible (3).

(1) L'adresse fut approuvée par le Conseil g^a 1 le 3 germ. II (C. 298, pl. 1034, p. 10. 11).

(2) C. 298, pl. 1034, p. 8.

(3) C. 298, pl. 1034, p. 7.

23

La société populaire du Mans félicite la Convention nationale d'avoir encore écrasé une fois le crime, qui avoit osé lever la tête; elle l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Le Mans, 28 vent. II] (2).

« Citoyens représentants,

Encore une fois le crime a levé la tête, et la Montagne l'a écrasé. Encore une fois vos jours et la liberté publique ont été en danger, et la salutaire prévoyance du Comité de salut public a éventé les mines que les ennemis du peuple creusaient sous les pas de ses plus zélés défenseurs.

Continuez à mériter les hommages de l'univers, dont vous assurez la liberté. Restez fermes à votre poste, et comptez sur notre amour comme sur notre reconnaissance. Vive la République! »

CORNELLE (secrét.), DELELÉE (v.-présid.),
M. C. JOURDAIN (secrét.).

24

Le conseil général, le tribunal de paix, le comité de surveillance et la société populaire de Pont-la-Montagne, ci-devant Saint-Cloud, remercient la Convention nationale, et applaudissent au zèle infatigable qui l'anime pour le salut du peuple et l'affermissement de la République: ils applaudissent également à la surveillance et à l'énergie du comité de salut public et de sûreté générale; manifestent leur joie sur la découverte de la plus scélérate conjuration, et demandent la punition prompte des coupables. Ils renouvellent le serment d'être fidèles à la Convention, de la défendre, et l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce que les brigands couronnés et leurs vils esclaves soient anéantis.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

L'ORATEUR de la députation. Législateurs,

Nous venons vous remercier et applaudir au zèle infatigable qui anime la Convention nationale pour le salut du peuple français et l'affermissement de la République une et indivisible.

Nous applaudissons également à la surveillance et à l'énergie de vos Comités de Salut public et de Sûreté générale. Grâce vous soit rendue de la découverte de la mieux ourdie et de la plus scélérate conjuration qui tendait à donner de nouveaux fers aux Français en rétablissant un tyran sur un trône encore tout fumant des crimes des Capets, à l'anéantisse-

(1) P.V., XXXIV, 125.

(2) C. 299, pl. 1047, p. 53.

(3) P.V., XXXIV, 125. M.U., XXXVIII, 203.

ment de la Convention nationale et des patriotes par le fer des assassins de la Liberté. Nous demandons que la terre de cette Sainte Liberté, soit promptement purgée de ces nouveaux monstres de conjurés; déjà le glaive de la loi en a frappé plusieurs.

Nous renouvelons à la face de l'univers, le serment de rester fidèles à la Convention nationale et de la défendre. Nous l'invitons à rester à son poste jusqu'à ce que les brigands couronnés et leurs vils esclaves coalisés contre le droit naturel et sacré de Liberté et d'Égalité de la nation française et de tous les peuples de la terre soient anéantis et exterminés par les tonnerres et les foudres de la république française une et indivisible. Vive la République; Vive la Montagne (1).

25

La commune de Montgeron, district de Corbeil, département de Seine-et-Oise, demande à la Convention nationale la punition des traîtres, et jure de défendre, au péril de ce qu'elle a de plus cher, la liberté, l'égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

Le cⁿ DETEUZE, maire de Montgeron. Législateurs,

Il est donc vrai qu'il s'est trouvé dans le sein de la République des êtres capables de conspirer contre elle et contre vous...! Il est donc vrai que ces monstres sont précisément ceux qui avoient les dehors du plus spécieux patriotisme...! Quelle affreuse leçon...! Tout retentit de ces mots : qu'ils périssent... les traîtres...!

C'est aussi le cri de la commune de Montgeron, non moins sensible que le reste de la France à l'ordre du jour, la Probité et la Vertu.

Législateurs, point de trêve avec les ambitieux et les intrigans; point de grâce à ces hommes avides d'or, affamés de jouissances, qui cherchoient encor à établir leurs fortunes particulières sur les ruines de la liberté. Avec vous et par vous, nous saurons la conserver cette liberté précieuse. Vive la République! Vive la Convention! (3).

(1) C. 299, pl. 1047, p. 52. Texte daté du 4 germ. et signé : MOUTONNIER (maire). LEROUX (agent nat.), J.-J. EDELIN, GOBERT, BELDON, DENIS LEGUAY, DENIS, DORANGE, LEHOND, FERD. (curé), PRÉVOST, CORNAILLE, S. BÉNAZY (secrét.-greffier), FALLOT, RAUX, GODIN, CAPLAIN (présid.), OLIVIER. DEHORS, DAVIGNON, F. DUPUIS, BRACHARD père, NISOT, LA-CHAUSSEE (juge de paix), COMBE (assesseur), BAUQUER, LE GUAY (secrét.), MAUCOURANT (secrét.), BARREIGE-VASSANT, DARRAS, VINCENT, GOUROT. F. BANGUERS, BOILLEY, JEANNIN, CHALIGNEY, MOIRNET, GOUJON, DESIN, MARSAUD, SAUNIÉ, SEYRIER, CHEVALIER, COUPPEY, VIEUBLE, LIGOT, BABIN dit MONTM-VILLE, MARCHAND (présid. de la Sté). BRACHARD fils (secrét.). Mention dans *Mon.*, XX, 47; *J. univers.*, n^o 1584; *M.U.*, XXXVIII, 203.

(2) P.V., XXXIV, 125. *M.U.*, XXXVIII, 203.

(3) C 298, pl. 1034, p. 12.

26

La société populaire et régénérée de Nogent-sur-Seine, les membres du directoire et du conseil général du district, les officiers municipaux et membres du conseil général de cette commune, les membres du comité de surveillance, et les juges du tribunal de ladite commune, témoignent à la Convention nationale la joie qu'ils ont ressentie de voir que le nouvel orage qui s'étoit élevé vient d'être conjuré par le courage et la fermeté des législateurs : ils promettent de surveiller tous les ennemis de la chose publique, de ne reconnoître que la Convention nationale et ses décrets, et l'invitent de rester à son poste : ils demandent la punition prompte des traîtres.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

L'ORATEUR de la députation. Législateurs Montagnards,

Un nouvel orage vient de s'élever, vous l'avez contemplé se former à vos pieds, mais la foudre qu'il renfermoit dans son sein n'a pu atteindre le sommet de la Montagne que vous habitez, elle a respecté la majesté du peuple parce qu'elle reste pure et immuable comme l'Eternel dont elle est émanée. Législateurs, recevez les marques de la joie que nous avons ressentie en voyant que vous êtes dignes d'en soutenir tout l'éclat. Les tyrans s'agitent en ce moment, ils ont calculé leurs moyens, ils savent qu'ils sont impuissants, ils veulent que nous trouvions la mort dans nous-mêmes. Ils ont des agents, et ces agents sont des hommes qui n'eurent que l'écorce des vertus républicaines, en un mot de l'amour du peuple, mais encore un effort et un coup de la massue populaire leur donnera la mort qu'ils nous préparaient.

Législateurs, nous ne connoissons que vous, nous ne recevons de loix que de vous ou nous saurons mourir à notre poste comme vous aux vôtres. La conspiration que vous avez découverte nous a fait frémir par les détails exécrables qu'elle contient, mais quoiqu'elle soit dévoilée, nous surveillerons plus que jamais. Déjà, nous nous sommes demandé ce que signifioient tant de prisonniers de guerre disséminés dans toutes les communes qui avoisinent Paris à 20 lieues de circonférence? Si cet arrangement ne tiendrait point à quelque branche qui eut fait partie du projet de cette infâme conspiration. Nous vous invitons, Législateurs, à prendre cette réflexion en considération et à éloigner ces prisonniers du centre commun, afin de ne plus les laisser dans des communes faibles et sans défense. Hâtez-vous de punir les traîtres qui ont osé essayer de porter leur main sur l'arche d'alliance, et quiconque désormais oseroit s'asseoir sur la Montagne sans être digne, en soit chassé. Le peuple ne veut que des hommes purs comme lui.

(1) P.V., XXXIV, 125. Bⁱⁿ, 5 germ. (2^o suppl^t) ; *M.U.*, XXXVIII, 203.